

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le 09/06/2026

ID : 039-243900420-20260601-138_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 1^{er} juin 2026

Date de convocation
22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 1^{er} juin à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Pagnoz au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Désignation des membres du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme N°138/2026

Nombre de membres

40

Présents

39

Représentés

0

Excusés

0

Votants

39

Présents

Mesdames Desarbres, Kreuzer, Pieuchot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino,
Humblot, Marchand, Millot, Locatelli, Villain, Pate, Jahier.

Messieurs Rose, Brochet, Voinot, Chevalier, Poctier, Maréchal, Rougeaux, Ramaux,
Ciglia, Baton, Koehren, Mombobier, Rochet, Ferniot, Guillaumot, Bouton, Della Santa,
Rouault, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Bencetti, Goguilly, Januel.

Excusée

Absent Mme Michaud.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2222-1 et suivants et R. 2221-3 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté de communes du Val d'Amour et sa compétence Promotion du tourisme dont création d'office de tourisme,

Vu la délibération n°17/2025 du 10 février 2025, par laquelle le Conseil communautaire a validé le projet de création d'un office de tourisme,

Vu la délibération n°29/2025 du 3 avril 2025, par laquelle le Conseil communautaire a décidé de créer une régie avec la seule autonomie financière, a adopté ses statuts et a fixé la composition du Conseil d'exploitation à 16 membres avec conseillers communautaires titulaires, représentants la collectivité et 7 représentants des acteurs socio-professionnels du territoire,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de nommer les membres du Conseil d'exploitation comme suit :

Représentants de la Communauté de communes :

1. Marina Jahier, élue communautaire titulaire pour la commune de La Vieille Loye ;

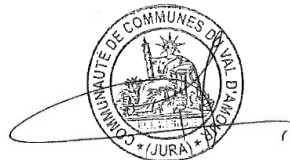
2. Bruno Della Santa, élu communautaire titulaire pour la commune de Port Lesney ;
3. Alain Bigueur, élu communautaire titulaire pour la commune de La Vieille Loye ;
4. Michel Rochet, élu communautaire titulaire pour la commune de Mouchard ;
5. Christian Maréchal, élu communautaire titulaire pour la commune de Cramans ;
6. Claude Masuyer, élue communautaire titulaire pour la commune de Grange de Vaivre ;
7. Frédéric Bouton, élu communautaire titulaire pour la commune d'Ounans ;
8. Paulette Giancatarino, élue communautaire titulaire pour la commune de Mont sous Vaudrey ;
9. Elodie Pieuchot, élue communautaire titulaire pour la commune de Chissey sur Loue ;

Représentants des socio-professionnels du tourisme du territoire :

1. Fernando Rucco, hébergeur, gérant de 2 campings sur le territoire ;
2. Denise Dole, hébergeur, propriétaire d'un gîte à Mouchard ;
3. Alix Pouillard, prestataire d'activité nautique (location de canoés) à Ounans ;
4. Ludovic Goguilly, propriétaire de gîtes de groupes à Villers Farlay ;
5. Jean-Philippe Macchioni, représentant de l'association de conservation du patrimoine de Chatelay, Germigney et Chissey-sur-Loue ;
6. Elisabeth Alixant, présidente de l'association « Les Amis de Vaulgrenant » ;
7. Christian Marchal, représentant de l'association « Les Villages de la Forêt de Chaux ».

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Damien Barbe
Secrétaire de séance

